

**Homélie Messe d'Ordination diaconale**  
**de Joël Bernard**

**Dimanche 10 septembre 2017**

**Eglise St Alban d'Elven**

Notre Église diocésaine reçoit de Dieu, aujourd'hui, un nouveau diacre en vue du sacerdoce et nous vous rendre grâce au Seigneur pour ce don.

- Ce don, nous en mesurons la gratuité si nous considérons qu'il nous vient sans mérite de notre part. Ce don, Dieu nous le fait par l'intermédiaire de la Société des Pères de Saint-Jacques : qu'elle en soit, après Dieu, vivement remerciée.

Rien ne nous prédestinait à accueillir Joël ! Aucun conditionnement humain ne prédestinait Joël, né en Haïti dans une famille protestante, à devenir diacre, et si Dieu le veut, prêtre, au service de notre diocèse.

Au mois de juin nous avons ordonné un diacre pour le service de Madagascar dans le cadre des Missions Etrangères de Paris. Aujourd'hui nous ordonnons Joël, originaire d'Haïti, pour le diocèse de Vannes, parce que depuis le XIXe siècle des missionnaires bretons font résonner les paroles de la Bonne Nouvelle dans ce pays des Grandes Antilles.

Que le Seigneur soit béni pour l'Universalité de son Église.

- Ce don, nous en mesurons l'importance si nous considérons ce à quoi Joël s'engage aujourd'hui avec générosité. Car si ce don nous vient de Dieu et des Pères de St Jacques, il passe par le libre consentement de la volonté de celui qui s'apprête à recevoir le diaconat.

Outre la réponse à un appel missionnaire, qu'il aurait pu réaliser dans n'importe quel état de vie, Joël prend aujourd'hui les engagements qui caractérisent le diaconat en vue du sacerdoce.

Il s'engage à assumer le célibat, la prière de l'Église et l'obéissance.

Le diacre veut revivre de la vie de Jésus. Il veut l'imiter d'aussi près que possible. Il pourrait certes fonder une famille, avoir une épouse et des enfants mais il choisit le célibat consacré !

Il accepte de ne pas laisser une trace de lui-même dans le monde à travers une descendance.

Il choisit d'être ordonné pour laisser une trace de Dieu !

L'Église est arrivée à la conviction qu'être prêtre signifie donner ce témoignage.

En puisant dans l'Ancien Testament, la prière de consécration, qui sera lue tout à l'heure, fait référence à la Tribu de Lévi qui, à la différence des 11 autres tribus d'Israël, ne reçoit pas de terre.

Son héritage c'est Dieu seul. C'est ce que chante le psaume 16 : « Seigneur, tu es ma part d'héritage et ma coupe, c'est toi qui es mon lot. »

Le pays de la vie du prêtre, et déjà de celle du diacre ordonné en vue du sacerdoce, c'est Dieu. Dieu est sa terre !

Joël illustre déjà cela en quittant sa terre natale pour venir servir ici. Il donne plus de force encore à ce magnifique témoignage en s'engageant dans le célibat.

En disant que Dieu est son héritage, il rend crédible aux yeux des autres l'existence du Royaume de Dieu.

Il en donne témoignage non seulement par ses paroles mais par ce mode spécifique et existentiel du célibat qui a été choisi par Jésus lui-même.

Ainsi le diacre devient le serviteur de Dieu en un sens très particulier. Il devient ce « guetteur » dont nous parlait Ezéchiel dans la 1<sup>ère</sup> lecture : « Fils d'homme je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. » Le guetteur est donné tout entier, sans réserve à sa mission. S'il est négligeant, ses compagnons seront menacés.

C'est tout son être qui est tendu dans l'exercice de la mission qui lui a été confiée. « Je fais de toi un guetteur ». Ce n'est pas seulement une fonction, cela touche à son être profond, à ce qu'il est, à ce pourquoi Dieu le fait.

Et cela ne peut être que par la grâce d'une prière incessante.

Si le Seigneur est sa part d'héritage, il faut qu'il soit sa préoccupation majeure. C'est pourquoi le diacre assume la prière que l'Église fait monter jour et nuit vers son Créateur.

Il assume par ses lèvres et par son cœur la louange de la création. C'est le sens de la Liturgie des Heures. La Prière est nécessaire à la vie et à l'unité de l'Église. Nous l'avons entendu dans l'Évangile, en bâtissant son Église comme une fraternité, Jésus ne s'est pas fait d'illusion, il savait les dissensions, les misères et les mesquineries humaines que l'on rencontre dans toute communauté.

Si le péché fait parfois éclater la communauté, la prière renforce son unité. Si, au milieu même de leurs conflits, deux ou trois frères sont « réunis au nom de Jésus », « il est là au milieu d'eux ». Si nous restons au ras du sol nous divisons. Si nous nous élevons dans la prière nous convergions.

La prière de l'Église est créatrice d'unité et porteuse de la présence du Christ.

Le diacre, enfin, s'engage à l'obéissance non seulement parce qu'elle traduit l'unité et parce qu'elle est nécessaire à l'exercice de la mission, mais parce qu'elle est aussi porteuse de la présence du Christ, lui qui s'est fait « obéissant jusqu'à la mort et la mort sur la croix » (Ph 2, 8).

L'obéissance est le signe de la désappropriation de soi. C'est la traduction concrète de notre donation au Christ qui s'en remettait à son Père.

C'est elle qui nous permet de dire avec St Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Gal 2, 20).

En recevant le don de Dieu en Joël qui se donne, c'est donc le Christ que nous recevons et notre action de grâce est immense car si Dieu nous a donné son propre Fils, comment pourrait-il, avec lui, ne pas tout nous donner (cf. Rm 8, 32).